

**DECLARATION EMISE PAR LE FACILITATEUR A L'ISSUE DE LA
3^{EME} SESSION DU DIALOGUE INTER-BURUNDAIS**

(Arusha, Tanzanie le 19 février 2017)

J'ai convoqué la 3^{ème} Session du Dialogue inter-burundais dans la ville d'Arusha en Tanzanie du 16 au 19 février 2017.

La Session a connu la participation d'anciens Chefs d'état du Burundi, de l'Ombudsman du Burundi, des représentants des partis politiques agréés et d'autres acteurs politiques clés.

Je me suis également entretenu avec les Envoyés spéciaux de la région et les Représentants spéciaux des Nations Unies et de l'Union africaine lesquels ont réaffirmé leur soutien à la facilitation menée par l'EAC. Je suis encouragé par la disposition manifestée par toutes les parties prenantes à s'engager et à interagir les unes avec les autres.

Au cours d'une séance plénière d'ouverture, j'ai présenté une synthèse des éléments figurant à l'ordre du jour en huit points identifiés lors des séances précédentes dudit dialogue et approuvés par le 17^{ème} Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de l'EAC tenu le 8 septembre 2016 et retenus aux fins de discussions plus poussées. J'ai résumé ces huit points en quatre catégories générales dotées de titres appropriés pour faciliter les débats. Il s'agit de :

- a) Les questions politiques ;
- b) Les conditions constitutionnelles, législatives et électorales ;
- c) La situation socio-économique et les questions humanitaires ; et
- d) La sécurité.

Je n'ai rien inventé ; il s'agit plutôt des éléments provenant des discussions que j'ai eu avec différentes parties lors des consultations précédentes avec les organisations internationales intéressées.

J'ai également partagé des documents supplémentaires liés au Dialogue.

Vous avez examiné les documents individuellement et en groupes suite à quoi vous avez fait des observations écrites exprimant votre point de vue et la voie à suivre.

Je salue votre diligence avec laquelle vous avez abordé les questions et l'étendue de vos communications écrites. Elles contribueront à la concrétisation du Dialogue dans sa prochaine phase.

De vos observations j'ai dégagé ce qui suit:

1 - Les participants ont reconnu que des progrès notables ont été enregistrés dans la création de conditions d'un dialogue constructif, animés par la volonté de s'approprier le processus en cours et ils sont parvenus aux conclusions suivantes :

2 - Ils ont réaffirmé les principes et l'esprit de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi comme base favorable à la paix et à la sécurité durables au Burundi et qui reconnaît les droits politiques, économiques et sociaux de tous les citoyens burundais.

3 - Tout en réaffirmant le respect de la souveraineté de la République du Burundi, ils ont souligné l'obligation de l'état à garantir les droits politiques, économiques et sociaux de tous les citoyens burundais.

4 - Les participants ont reconnu que la crise actuelle est bien enracinée dans les désaccords d'ordre historique, politique et électoral, et qu'elle a entraîné des déplacements significatifs de personnes, l'exil des acteurs politiques, la violence ciblée, des sanctions internationales ainsi qu'une réduction de l'aide financière étrangère.

5 - Les participants ont dénoncé toutes les formes de violence comme moyen de résolution des conflits politiques et se sont engagés à favoriser le choix du dialogue pacifique comme moyen viable pour parvenir à une paix et à une prospérité économique durables.

6 - Ils se sont engagés à rechercher de toute urgence un terrain d'entente sur les questions centrales en direction des prochaines élections en 2020 et ils ont convenu de la nécessité de créer un environnement plus favorable à un processus électoral pacifique et crédible.

7 - Les participants ont pris acte des changements constitutionnels proposés. Tout en reconnaissant le droit souverain du Burundi à entreprendre de tels changements, ils ont convenu que de priorité était le renforcement de la paix et de la stabilité du pays.

8 - Les participants ont attiré l'attention sur la famine ravageant certaines parties du pays et occasionnée par les Changements climatiques. A cet égard, ils ont lancé un appel à la communauté internationale sollicitant leur soutien face à cette crise humanitaire.

9 - Les participants ont apprécié les progrès accomplis par le Facilitateur et le Médiateur. Toutefois, ils ont sollicité l'implication du Sommet de l'EAC en temps opportun pour accélérer la résolution de la crise.

10. Les participants souhaiteraient la participation du Gouvernement de la République du Burundi, laquelle ajouterait de la valeur au processus et contribuerait à la résolution rapide de la crise.

Compte tenu de ce qui précède, je tiens à faire les observations suivantes:

- a) - il urge de convoquer un Sommet Extraordinaire chargé d'examiner les éléments posant un obstacle au processus. Je me chargerai de communiquer ce désir au Médiateur et au Président du Sommet des Chefs d'État de l'EAC dans les meilleurs délais;
- b) - En analysant les propositions avancées, j'ai eu l'impression qu'il y a un consensus général sur les questions de fond. Les désaccords se situent au niveau des modalités de la mise en œuvre. Je suis persuadée que les quatre domaines thématiques constituent la base de la prochaine session de notre dialogue;
- c) - Je tiens à remercier tous les participants qui ont honoré mon invitation. Votre présence ici témoigne de votre engagement à mettre fin à la souffrance des citoyens du Burundi. Je voudrais également remercier les Envoyés Spéciaux et les Représentants Spéciaux qui ont affirmé leur soutien indéfectible pour le processus.

La date et le lieu de notre prochaine rencontre vous seront communiqués sous peu par l'Equipe de facilitation. En attendant, je vous souhaite un bon voyage de retour à vos pays respectifs en vous exhortant de continuer à garder l'esprit d'unité et de réconciliation.

Que Dieu bénisse le Burundi, que Dieu bénisse l'Afrique!